

Nombre de délégués en exercices	<b>25</b>	<b>L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 18 juillet, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle annexe de Saint-Claud, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.</b>
Présents	<b>14</b>	
Votants	<b>14</b>	
Date de la convocation	<b>11/07/2024</b>	

<b>REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE</b>							
<b>TITULAIRES - NOM Prénom</b>	<b>P</b>	<b>AE</b>	<b>A</b>	<b>SUPLÉANTS - NOM Prénom</b>	<b>P</b>	<b>AE</b>	<b>A</b>
M. COURTOIS Yves			X	M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal	X			M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel	X			Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique		X		M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît		X		M. DEMON Jean-Pierre		X	
<b>REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE</b>							
<b>TITULAIRES - NOM Prénom</b>	<b>P</b>	<b>AE</b>	<b>A</b>	<b>SUPLÉANTS - NOM Prénom</b>	<b>P</b>	<b>AE</b>	<b>A</b>
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie			X
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	X			M. POUPAUD Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane	X			Mme DELAILLE Isabelle			X
<b>REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE</b>							
<b>TITULAIRES - NOM Prénom</b>	<b>P</b>	<b>AE</b>	<b>A</b>	<b>SUPLÉANTS - NOM Prénom</b>	<b>P</b>	<b>AE</b>	<b>A</b>
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu		X		M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline	X			M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James		X		Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

<b>Présents</b>			
<b>Nom Prénom</b>	<b>Structure</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Structure</b>
Mme BAUDIN Stéphanie	SBAISS	Mme CAZEAUX Clémence	Stagiaire
Mme LAFOURCADE Camille	SBAISS	M. BILLAT Ilan	Stagiaire
M. GOEDERT Quentin	SBAISS		

Avant d'ouvrir la séance du Comité Syndical, Monsieur Pascal DUBUISSON, Président du Syndicat des Bassins Argentor Izone et Son-Sonnette informe l'assemblée de la décision du Président N°2024-01 concernant l'attribution du marché « Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour une durée de 48 mois – travaux de restauration hydromorphologique sur les cours d'eau du SBAISS dans le cadre du PPG ».

Ensuite, il présente le procès-verbal de la séance précédente du 2 avril 2024, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Comité Syndical, et demande à l'assemblée si des observations sont à formuler.

**Aucune question ni remarque n'est formulée. Le Procès-verbal du 2 avril 2024 est approuvé.**

**M. Manuel DESVERGNE est désigné Secrétaire de Séance**

Enfin, il ouvre la séance en annonçant l'ordre du jour :

- 1. Travaux :**
  1. Point sur le marché :« accord-cadre pour les premières tranches de travaux du PPG 2024-2033 »
  2. Point sur la DIG
  3. Programmation des travaux 2024
- 2. Présentation du stage d'Illan Billat**
- 3. Etude continuité sur 7 ouvrages du Son-Sonnette :**
  1. Etat d'avancement de l'étude
  2. Demandes de subventions complémentaires - Délibération
- 4. Etude sur la répartition des eaux entre les 2 bras de l'Argent à Champagne-Mouton : finalisation**
- 5. Point sur le site internet**
- 6. Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2022**
- 7. Questions diverses :**
  1. Registres de dangers graves imminents et de santé et sécurité au travail

<b>Point sur le marché : « Accord-cadre pour les premières tranches des travaux du PPG 2024-2033 »</b>	
--	--

Lors de la réunion de Bureau du 28 mai dernier, Charente Eaux a présenté l'analyse des offres au syndicat.

Monsieur le Président explique à l'assemblée que 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

- L'entreprise Rivolet AREA située à Nanclars (Charente)
- L'entreprise Chognot située à Surgères (Charente-Maritime)

Il présente succinctement les résultats de l'analyse des offres :

	NOTE TECHNIQUE	NOTE PRIX	NOTE PLANNING	TOTAL DES POINTS
RIVOLET AREA	63,42	30,00	5,00	98,42
CHOGNOT	65,00	23,20	4,72	92,92

La note technique est sensiblement la même pour les 2 entreprises. L'entreprise Rivolet a fait la différence au niveau des prix et notamment au niveau des abreuvoirs qui est un pôle important des travaux du syndicat.

**L'offre de l'entreprise RIVOLET AREA, considérée comme la mieux disante, a donc été retenue.**

Le marché a été signé le 17 juin 2023, jour de la notification à l'entreprise.

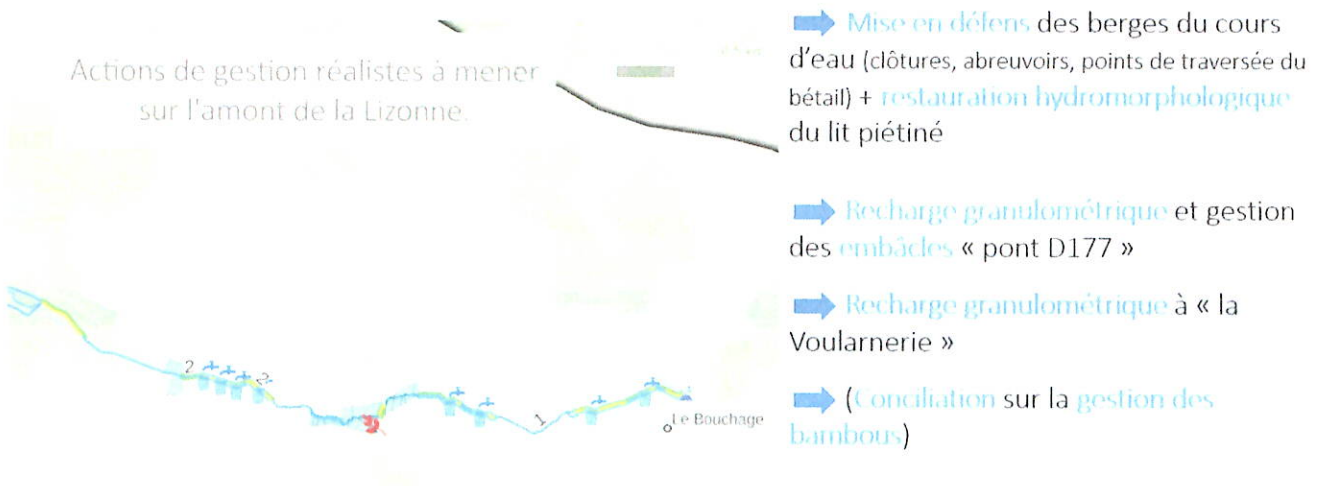
## Point sur la DIG

L'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général du PPG a été signé le 21 juin 2024 par Madame la Préfète de Charente.

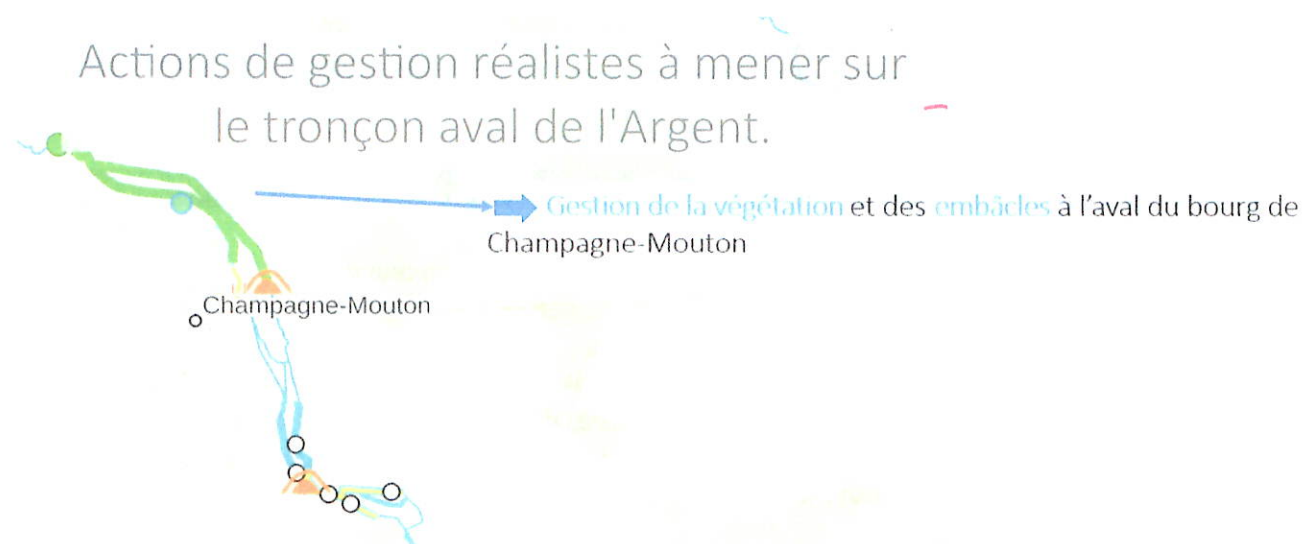
Le syndicat peut donc lancer ses travaux **après dépôt d'une note technique annuelle de description des travaux.**

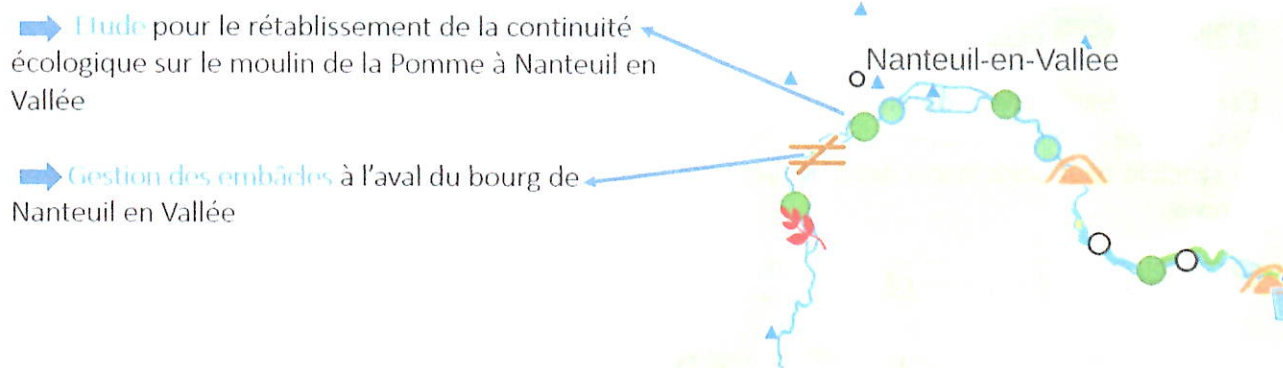
## Programmation des travaux 2024

La première tranche de travaux du PPG prévue pour 2024 se déroulera en grande partie sur le tronçon amont de la Lizonne (commune du Bouchage) :



Des interventions sur l'Argent aval et l'Argentor aval sont également prévues :





En ce qui concerne le Moulin de la Pomme, Camille LAFOURCADE doit revoir le propriétaire afin de recueillir son accord pour le financement du reste à charge de l'étude et des travaux.

Synthèse des travaux envisagés :

*En vert : correspond aux estimatifs de travaux pour lesquels les propriétaires ont été rencontrés et pour lesquels les travaux ont été validés*

*En violet : correspond aux estimatifs de travaux pour lesquels les propriétaires n'ont pas encore été rencontrés*

Lizonne			
Type de travaux	Nombre	Montant € HT	Total
Restauration de la ripisylve	1 602 ml	10 108,15	
Recharge granulométrique	484 ml	41 961,6	86 319,75 € HT / 103 583,70 € TTC
Installation d'abreuvoirs	6	8 580	Dont
Installation de gués/abreuvoirs	3	8150	39 617,60 € HT / 47 541,12 € TTC
Clôtures	1752	17520	valide
Argent aval			
Restauration de la ripisylve	3 648 ml	16 500	16 500 € HT / 19 800 € TTC
Argentor aval			
Restauration de la ripisylve	500 ml	2 822	22 822 € HT / 27 386,40 € TTC
Etude continuité moulin de la Pomme	1	20 000	
<b>Total</b>			<b>125 641,75 € HT / 150 770,1 € TTC</b>

Avant de commencer les travaux, il reste les points suivants à mettre en œuvre :

- Finalisation d'une note technique annuelle à transmettre aux services de la DDT 16 pour validation.
- Rencontre des derniers propriétaires / exploitants.
- Signature des conventions avec les propriétaires /éleveurs pour les abreuvoirs et clôtures.
- Emission d'un bon de commande de travaux auprès de l'entreprise Rivolet-Area.
- Emission de bons de commande supplémentaires possibles par la suite (dans la limite des éléments déclarés à la DDT dans la note technique annuelle).

**Présentation du stage d'Ilan Billat**

Ilan Billat, stagiaire en BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau a travaillé durant 7 semaines sur un projet de rétablissement de la continuité écologique sur un pont busé sur le Son à Saint-Claud.

Ilan présente la synthèse de son stage et notamment les quatre solutions qu'il propose.

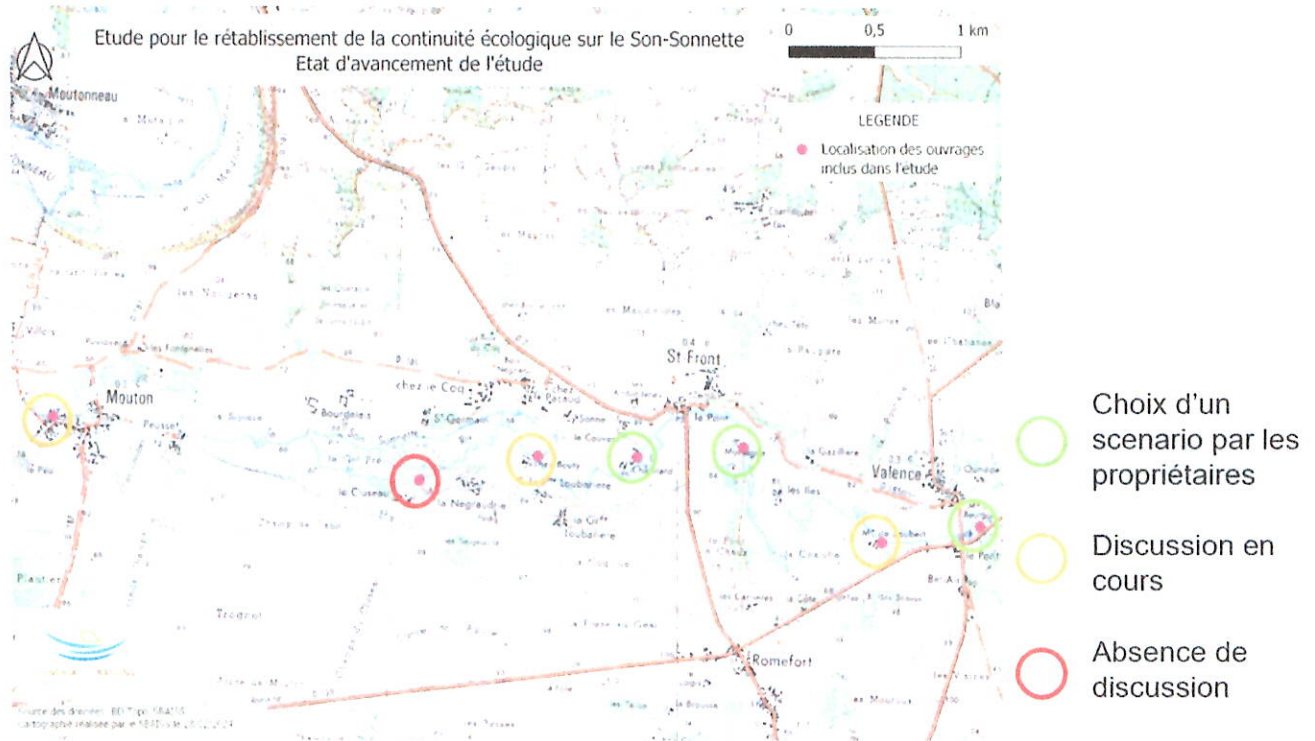
	Coût	Durabilité	Effet positif sur le cours d'eau	Moyenne
Passerelle	+	+++	+++	2,33
Pont Cadre	++	+++	++	2,33
Pont Arch	+	+++	+	1,67
Recharge granulométrique	+++	+	++	2

« La construction d'une passerelle pour remplacer le pont busé au-dessus du Son représente un projet ambitieux et complexe, mais potentiellement très bénéfique pour la région de Saint-Claud. »

Philippe PAGNUCCO indique que généralement, les ponts-cadre sont structurellement très résistants et demande si une étude de sol sera réalisée afin de déterminer quelle solution sera réellement possible. -> En effet, il sera pris contact avec des entrepreneurs pour voir si les solutions sont réalisables. Des compléments d'étude sont également prévus. Le stage d'Ilan BILLAT a permis de réaliser les relevés topographiques et les premières recherches sur le sujet.

**Etude continuité sur 7 ouvrages du Son-Sonnette – Etat d'avancement**

**Objectif de l'année 2024 : finaliser l'étude avec le développement du scénario choisi au stade Avant-Projet**



Etat d'avancement des discussions avec les propriétaires de moulins :

- 3 propriétaires ont choisi un scénario d'aménagement (Moulin de Bourgon, Moulin de Mortagne, Moulin de Châtelard) ;
- Sur 3 autres sites, les discussions ne sont pas closes entre les propriétaires, le SBAISS et les services de l'Etat (Moulin de Soubert, Moulin de Bouty, Moulin de Mouton) ;
- Sur le dernier site, le propriétaire ne répond plus au syndicat (Moulin du Cluzeau).

Suites à donner à l'étude :

- Sur les 3 sites où les propriétaires ont choisi un scénario :  
 Avant le développement de l'avant-projet sur les sites où un scénario a été choisi, il convient :
  - de vérifier la présence ou non de moules d'eau douce (bivalves) protégées qui pourraient être impactées par les travaux ;
  - de réaliser des sondages géotechniques pour vérifier la possibilité technique de la solution à développer;
  - de mandater le bureau d'études SEGI pour la réalisation des avant-projets.
  
- Sur les autres sites, l'étude mandatée à SEGI prévoit la réalisation d'avant-projets. En l'absence de réponse et d'engagement des propriétaires, le SBAISS devra choisir une solution à développer :
  - ➔ En fonction des dernières discussions avec les propriétaires lorsqu'il y en a eu ;
  - ➔ En fonction des besoins que pourrait avoir le syndicat en cas de dégradations des ouvrages à l'avenir.

<b>Etude continuité sur 7 ouvrages du Son-Sonnette – demandes de subventions complémentaires</b>	18072024_01
--	-------------

Les subventions accordées dans le cadre de l'étude portaient sur le marché passé avec le bureau d'études SEGI et n'incluaient pas de dépenses complémentaires.

Afin de finaliser l'étude, des compléments sont nécessaires et nécessitent l'intervention d'autres prestataires pour permettre au bureau d'études SEGI de confirmer ses propositions :

- Ainsi, les sondages géotechniques permettront de vérifier sur le site du moulin de Bourgon, les possibilités d'enfoncement de palplanches pour la réfection du déversoir amont.
- Sur les autres sites, les sondages géotechniques permettront de reconnaître les fondations des bâtiments à proximité des biefs et de déterminer les capacités d'évolution des niveaux de nappe.
- Des inventaires de moules d'eau douce (bivalves), dont certaines sont des espèces protégées, doivent être faits afin de vérifier leur présence ou non sur les sites et d'adapter les travaux en conséquence.

Des demandes de devis sont en cours pour ces différentes missions et peuvent faire l'objet de subventions complémentaires de la part de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente.

Pour le moment, seuls 3 propriétaires de moulin se sont positionnés. Or, en cas de dégradations des ouvrages à l'avenir, le syndicat pourrait être amené à intervenir. Les montants des devis sont les suivants :

Etude	Pour 3 moulins		Pour 5 moulins		Pour 7 moulins	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Sondages géotechniques	6 000 €	7 200 €	10 000 €	12 000 €	14 000 €	16 800 €
Inventaires bivalves	4 200 €	4 200 €	6 900 €	6 900 €	7 800 €	7 800 €
<b>Total</b>	<b>10 200 €</b>	<b>11 400 €</b>	<b>16 900 €</b>	<b>18 900 €</b>	<b>21 800 €</b>	<b>24 600 €</b>

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de faire des demandes de subventions complémentaires pour les 7 moulins. Ainsi le syndicat aura la possibilité d'engager les compléments d'étude sur la totalité des sites afin de récolter toutes les données nécessaires.

Pour	14	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

## **Délibération :**

### **EXPOSÉ**

Monsieur le Président indique au Comité syndical que la poursuite de l'étude de continuité écologique sur 7 ouvrages classés en liste 2 du Son-Sonnette nécessite des études complémentaires :

- Réalisation d'études géotechniques G2 AVP + PRO et G5
- Inventaire de bivalves

Le montant estimatif de ces missions pour les 7 moulins s'élèverait à :

- 16 800 € TTC (soit 14 000 € HT) pour les sondages géotechniques ;
- 7 800 € TTC pour la mission d'inventaires bivalves.

Soit un montant total de 21 800 € HT et 24 600 € TTC.

Monsieur le Président expose à l'assemblée que ces missions peuvent faire l'objet de subventions auprès des partenaires financiers du syndicat : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente, Fonds européens.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter la mise en œuvre de compléments d'étude permettant la finalisation de l'étude sur le rétablissement de la continuité écologique sur 7 moulins du Son-Sonnette, pour un montant de 21 800 € HT soit 24 600 € TTC ;
- De solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Département de la Charente, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, de la Fédération de Pêche de la Charente, des fonds européens tels que les fonds LEADER et plus généralement de tous les organismes qui souhaiteraient soutenir cette action ;
- De donner pouvoir à Monsieur le Président pour la signature de toutes les pièces inhérentes aux présentes résolutions.

<b>Etude sur la répartition des eaux entre les 2 bras de l'Argent à Champagne-Mouton : finalisation</b>	
---	--

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat des Bassins Argentor, Izone et Son-Sonnette mène en partenariat avec la commune de Champagne-Mouton et Charente Eaux, une étude sur la répartition des eaux entre les deux bras de l'Argent sur la commune de Champagne-Mouton.

Le but de cette étude est :

- ➔ L'aménagement de la prise d'eau pour la répartition des eaux, le maintien d'un débit réservé et la restauration de la continuité écologique.
- ➔ Une phase expérimentale de gestion de la vanne avant la définition des modalités d'aménagement possibles dans le bourg pour régler la problématique d'envasement présente en amont du lavoir sur le bief.

L'étude est en cours de finalisation par Charente Eaux et devrait être terminée pour la rentrée prochaine. Le syndicat reviendra vers la mairie par la suite.

Le SBAISS pourrait assister ensuite les porteurs de projet dans la préparation des travaux.

## Point sur le site internet

Lors de la réunion du Bureau du SBAISS le 28 mai dernier, les 3 devis reçus pour la conception et la maintenance du site internet ont été analysés. L'atelier Philographie (Val de Bonnieure) a été retenu pour un montant de :

- 3 808 € TTC pour la conception du site
- 605 € TTC pour la maintenance annuelle

La conception se fait en concertation avec le syndicat via des réunions tous les 15 jours.

Une présentation de la mise en page du futur site est faite à l'assemblée.

## Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2022

Chaque année, toutes les collectivités adhérentes au Centre de Gestion de la Charente mettent leurs données sociales en commun via une application (RSU – Données sociales) afin d'établir un rapport social unique (RSU) à l'échelle du Centre de Gestion.

Ce rapport est ensuite soumis à l'avis du Comité Social Territorial puis présenté aux élus de chaque collectivité.

Les synthèses du RSU 2022 pour les collectivités du CDG16 et pour le SBAISS sont présentées à l'assemblée ainsi que les pistes de réflexion du Comité Social Territorial :

- ✓ Favoriser les nominations de stagiaires ou suite à concours et examens pour réduire la diminution constante du nombre de fonctionnaires.
- ✓ Anticiper les départs en retraite et les concilier avec la réforme des retraites afin d'éviter une perte de savoir-faire et de savoir-être.
- ✓ Prêter attention aux chiffres de l'absentéisme afin d'anticiper l'usure physique et psychologique avec la mise en place d'une GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences) pour accompagner l'évolution professionnelle.
- ✓ Objectif constant : adéquation compétences/grades/fonctions lors des recrutements et tout au long de la carrière

Ces réflexions doivent être prises en compte dans l'élaboration des LDG (Lignes Directrices de Gestion) afin de permettre d'établir des plans d'action.

Une attention particulière doit être prêtée à l'égalité femme/homme pour la rémunération, l'accès à certains emplois, l'articulation de la vie privée / professionnelle.

## Questions diverses

- Prévention : Registres de dangers graves imminents et de santé et sécurité au travail

La réglementation impose aux collectivités de tenir différents registres.

Le Président informe l'assemblée que deux registres ont été envoyés au FSSSCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail) du Centre de Gestion pour avis :

- Le registre Santé et sécurité au Travail
- Le registre des dangers graves et imminents

➤ Le Président demande aux élus de faire remonter au syndicat les problèmes rencontrés sur leur territoire liés à la compétence GEMAPI comme les coulées de boue qui ont eu lieu sur la commune de Nanteuil-

en-Vallée en juin. Ainsi, le syndicat pourra travailler avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture afin de trouver des solutions pour essayer de réduire ces phénomènes.

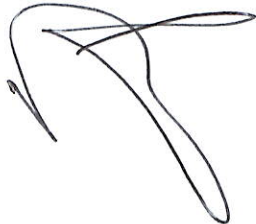
➤ Anne RIOU demande une explication sur les relevés des écoulements de juillet : certains cours d'eau s'assèchent sur une portion puis réapparaissent plus loin. Quentin GOEDERT lui répond que sur le bassin versant de l'Or, l'eau passe en souterrain sur ces portions et retrouve la surface plus loin du fait de la géologie karstique du territoire.

Ces relevés permettront de mieux comprendre le fonctionnement des bassins versants et de réfléchir aux actions nécessaires pour améliorer les débits de nos cours d'eau.

La séance est clôturée à 19h36.

Signature du secrétaire de séance :

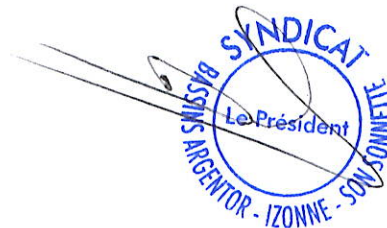
M. Manuel DESVERGNE



Publié le : 16.09.2024

Signature du Président :

M. Pascal DUBUISSON



The stamp is circular with the text "SYNDICAT" at the top, "Le Président" in the center, and "BASSINS ARGENTON - IZONNE - SON-SONNETTE" around the bottom edge.

